



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 9047

Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le remboursement de porteurs d'emprunts russes. Il lui demande quelles sont ses intentions à ce sujet et l'état d'avancement du calendrier d'indemnisation des porteurs d'emprunts russes qui s'interrogent sur la date du versement du premier acompte.

Texte de la réponse

Le Parlement ayant autorisé, au mois de décembre 1997, l'approbation des accords entre la France et la Russie qui mettent un terme au contentieux des emprunts russes, les opérations de recensement des personnes ayant vocation à bénéficier d'une indemnisation peuvent être mises en place, sur la base des propositions formulées par la commission présidée par M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat. Elles débiteront prochainement et seront précédées d'une large campagne d'information qui permettra à chacun de prendre connaissance des formalités à accomplir. A l'issue des opérations de recensement, qui s'étaleront nécessairement sur quelques mois, le Gouvernement arrêtera, après consultation de la commission précitée et en liaison avec le Parlement, les modalités de répartition de la somme versée par la Russie. Les porteurs de titres russes et les victimes de spoliations pourront alors recevoir une indemnisation.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9047

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 1998, page 243

Réponse publiée le : 23 février 1998, page 1036